

Orientations stratégiques de Châteauroux Métropole pour la transition écologique

Châteauroux Métropole a impulsé depuis plusieurs années des actions concrètes et pragmatiques en faveur de la transition écologique du territoire.

Voici les objectifs que Châteauroux Métropole souhaite atteindre : réduire de -25% la consommation d'énergie (électricité et chauffage) et réduire les émissions de CO2 de -25% d'ici à 2030, préserver les ressources, tout en prenant en compte l'adaptation aux aléas climatiques déjà présents pour garantir la qualité de vie et l'attractivité de notre territoire.

La feuille de route Transition écologique de Châteauroux Métropole se décline en 6 axes d'actions :

1. Plus de sobriété dans l'usage des ressources
2. Plus d'énergies renouvelables
3. Des déplacements quotidiens moins émetteurs
4. Une nature préservée pour une meilleure santé
5. L'agriculture locale au profit d'une alimentation saine
6. Vers le 0 déchet et l'économie circulaire

Toutes les actions menées se retrouvent chaque année dans le rapport annuel de développement durable de Châteauroux Métropole.

Châteauroux Métropole a également approuvé son Plan climat air énergie territorial (PCAET) pour la période 2021-2022. À la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie. Les actions définies dans ce plan Climat sont en cours de mise en place avec tous les acteurs (entreprises, associations, citoyens...) concernés, et l'Agglomération s'assure de leur évaluation continue.

Enfin, Châteauroux Métropole participe du mouvement national "Une planète pour tous" qui regroupe une centaine de collectivités engagées face à l'urgence climatique. Vous pourrez retrouver la page de notre Agglomération ainsi que celles des autres collectivités engagées sur le site Internet *Une planète pour tous*

PLUS DE SOBRIÉTÉ DANS L'USAGE DES RESSOURCES

Premier axe pour entamer notre transition énergétique : consommer moins ! Châteauroux Métropole s'engage pour réduire les consommations de ressources naturelles : énergie, foncier, eau, etc.

Parmi nos priorités :

Rénover les bâtiments publics existants et garantir la meilleure performance énergétique des projets neufs. Accompagner les habitants dans les travaux de rénovation de leurs logements : retrouvez toutes les aides disponibles sur notre site Internet.

Poursuivre les actions du plan de sobriété énergétique adopté par l'Agglomération fin 2022.

Appliquer les grandes lignes directrices du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), entré en vigueur en 2020, qui établit notamment les règles juridiques en faveur de la gestion économe des sols, de la protection des milieux naturels existants et de la maîtrise des consommations énergétiques.

PLUS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

La part des énergies renouvelables dans la consommation d'électricité du territoire de Châteauroux Métropole s'élève aujourd'hui à environ 9%. Notre objectif : atteindre 27% d'ici à 2030.

Parmi nos priorités :

Accélérer la mise en place d'installations photovoltaïques sur les bâtiments et parkings publics de l'Agglomération.
Développer et étendre des réseaux de chaleur en géothermie, et plus largement dans les installations d'énergies renouvelables (biomasse, solaire, etc).
Impliquer les habitants dans la transition énergétique, notamment à travers le projet européen LIFE LETsGO4Climate "Osons la transition".

DES DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS MOINS ÉMETTEURS

Accompagner la transition vers des modes doux est nécessaire pour réduire les inégalités face à l'augmentation des coûts du carburant, améliorer la qualité de l'air, notamment.

Parmi nos priorités :

Augmenter chaque année la fréquentation et la qualité de service des 12 lignes du réseau déjà gratuits Horizon.
Promouvoir l'usage du vélo à travers des infrastructures et la sensibilisation et l'éducation à ce mode de déplacement.
Développer l'accès aux véhicules électriques et au covoiturage.

UNE NATURE PRÉSERVÉE POUR UNE MEILLEURE SANTÉ

Au-delà du dérèglement climatique, la préservation et la régénération des écosystèmes naturels est essentiel pour la santé des habitants : qualité de l'air et de l'eau potable, îlots de fraîcheur, respect de la biodiversité, etc.

Parmi nos priorités :

Favoriser la dés-imperméabilisation et la végétalisation dans les projets d'aménagement de la Ville et des communes de l'Agglomération, notamment dans les cours d'écoles.
Établir et animer une stratégie de préservation de la biodiversité à l'échelle des 14 communes.
Protéger les zones de captage du territoire pour garantir la qualité de l'eau potable.
Animer l'engagement autour de la Charte "Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens", signée en 2022.

L'AGRICULTURE LOCALE AU PROFIT D'UNE ALIMENTATION SAINE

L'alimentation représente 1/4 de l'empreinte environnementale des Français. L'agriculture, et nos habitudes alimentaires sont à la croisée des enjeux de transition écologique. S'appuyant sur un territoire agricole dynamique, Châteauroux Métropole participe à cette transition.

Parmi nos priorités :

Accompagner la transformation de la restauration collective : vers une nourriture plus fraîche, une offre végétale plus développée, et un engagement à s'approvisionner autant que possible en bio et en local.
Réduire le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires.
Réaliser des coopérations avec le secteur agricole pour renforcer la sécurité alimentaire.

VERS LE 0 DÉCHET ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les déchets constituent la partie invisible de notre consommation du quotidien. Chaque Français produit en moyenne 580 kg de déchets ménagers par an (source : ADEME- Chiffres clés des déchets 2021). À l'échelle de notre territoire, Châteauroux Métropole est responsable de la collecte, de l'élimination et de la valorisation des déchets ménagers.

Parmi nos priorités :

Mieux communiquer et mobiliser les usagers et les acteurs économiques sur les bons gestes de réduction et de tri de leurs déchets, notamment via l'information personnalisée disponible sur ce site Internet et sur l'application mobile de Châteauroux Métropole.
Déployer des solutions de compostage de proximité pour les particuliers (individuels et collectifs).
Soutenir les projets en lien avec l'économie circulaire.
Mettre en œuvre la transition numérique dans les services de l'Agglomération.

CHÂTEAURoux MÉTROPOLE

1 place de la République

36000 Châteauroux

Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 17h.